

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE679

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 22 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.

Les dispositions de cet article ont été déplacées à l'article 22 et codifiées dans le code de la santé publique.